Une réaction d’un haut fonctionnaire

Dans un autre ordre d'idées, s'agissant de <http://www.emploi-2017.org/comment-bercy-controle-l-assemblee-nationale.html>  de B Zimmern, deux ou trois observations :

- sur le fonctionnement, c'est exact pour ce que j'en sais

- sur l'incapacité d'inflexion parlementaire, c'est moins exact : il y a de vraies orientations politiques (au sens de purement politiques : pas étayées techniquement) qui pèsent des des choix, et sur les marges de manoeuvre de bercy au regard du parlement (étant entendu que "bercy" est lui-même très divers, vu de près.  On le vit en ce moment sur la question de la fiscalité des plus-values

- sur la question de savoir si ce serait mieux avec plus d'expertise à l'assemblée nationale : en principe, oui. Mais si l'on considère qu'en pratique, un immense flot de propositions fiscales émanent du parlement. Qu'elles correspondent bien plus à des intérêts particuliers et locaux ("all politics are local", disait Rudiger Dornbush, alors conseiller de Ford, lorsque nous bavardâmes) voulant tirer une rente du niveau national, en appliquant de facto la remarque de Walras "l'Etat, cet être virtuel donc chacun attend davantage qu'il n'est prêt à lui donner". Qu'un tel accroissement de pouvoir tendrait à accroître encore plus vite la pression fiscale, et la complexité déjà inextricable d'un code fiscal qui ressemble plus à un tableau de Brueghel l'ancien sur lequel aurait repeint Goya, qu'à un jardin à la française, alors, je suis moins sûr de la conclusion implicite du blog.

En revanche, rien ne s'oppose à améliorer l'expertise de source externe des députés.

Et même, ça urge.